

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020**

## REUNION PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

M. Irwin GUCKEL et Mme Anne THANS-DEBRUGE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16H30'.

M. LE PRESIDENT. - Je déclare la réunion du 29 octobre 2020 ouverte. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser M<sup>me</sup> le Gouverneur f.f. Catherine DELCOURT.

M. RASSAA, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA. - M. NAVET.

M. LE PRESIDENT. - Mme GAILLARD ?

Mme GAILLARD. - Mme FRANCOIS.

M. LE PRESIDENT. - M. CAPPÀ ?

M. CAPPÀ. - Complet. Mme COLOMBINI est retour.

M. LE PRESIDENT. - M. CIALONE ?

M. CIALONE. - Complet.

M. LE PRESIDENT. - M. LEJEUNE ?

M. LEJEUNE. - Tout le monde est présent comme je vois.

M. LE PRESIDENT. - Je vous remercie.

**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président.**

Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour. Celui-ci vous a également été envoyé par email avant le début de la séance.

Je vous rappelle que nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés aux réponses du Collège provincial aux interventions des Chefs de groupe et au vote de l'Assemblée provinciale sur les documents budgétaires.

**IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT. - Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2020. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2020).

M. LE PRESIDENT. - Merci Monsieur le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

**V.- Discussions et votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial.**

**Document 20-21/010 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2021.**

**Document 20-21/011 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2021 – 1ère série.**

M. LE PRESIDENT. - Ce mardi 27 octobre, nous avons entendu les interventions des Chefs de groupe sur les documents budgétaires 2020-2021.

J'invite Madame la Députée provinciale – Vice-présidente Katty FIRQUET à la tribune, pour nous faire part des réponses du Collège provincial aux interventions des chefs de groupe et aux documents budgétaires.

M<sup>me</sup> Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-présidente (à la tribune). – Merci M. le Président. Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Suite aux résultats des élections communales de ce 13 octobre 2024, et conformément à l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale, le Collège communal s'associe à votre

## SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020

Bourgmestre pour vous présenter ce programme de politique générale qui nous emmènera... jusqu'en 2030.

Bien sûr, cette première déclaration s'accompagnera, d'ici quelques semaines, de la présentation de notre Plan Stratégique Transversal mais, cet après-midi, je tâcherai déjà de dresser les lignes importantes de notre action pour les six prochaines années.

Alors, vous le savez la situation financière de notre Commune est solide grâce au travail sérieux du Collège sortant : les charges de personnel et de pension sont maîtrisées et les investissements suivent les besoins... tandis que les taxes n'ont plus été augmentées depuis 2019. Notre commune est donc stable, en témoigne la confiance renouvelée par les citoyens qui ont conforté la précédente majorité à la sortie des urnes.

Au niveau budgétaire, rappelons la bonne nouvelle qui nous est venue en 2020, il y a quatre ans déjà... souvenez-vous, grâce à la décision du Gouvernement wallon de faire reprendre, par les Provinces, jusqu'à 60% des dotations communales aux zones de secours. Notre belle commune de Jemeppe-sur-Ourthe, qui versait 550.000 € à la zone en 2019 a, du coup, réalisé une économie directe. Pour rappel, 110.000 € sont ainsi restés dans nos caisses en 2020, 165.000 € en 2021, 220.000 € en 2022 et 275.000 € en 2023 ! Pour cette année 2024 et les suivantes, ce sont 330.000 € que nous épargnons à nouveau.

Bien sûr, le calcul de cette économie, ou devrai-je plutôt parler de « non-dépense », n'est pas aussi rose... aussi facile. Comme tout autre opérateur, public ou non, notre zone de secours voit ses besoins budgétaires croître. C'est notamment le cas au niveau des frais de fonctionnement, mais aussi et surtout, au niveau des charges de personnel et de cotisations de responsabilisation pour les pensions.

C'est ainsi que, même si la Province reprend, entre guillemets, 330.000 € de dotation que notre commune aurait dû payer, les projections budgétaires de la Zone de secours font apparaître une intervention de 300.000 € au lieu des 220.000 € prévus initialement... lorsque les calculs ont été établis en 2020. Bref, l'économie pour Jemeppe-sur-Ourthe n'est donc « plus » que... de 250.000 €.

Dans le même temps, les services de notre zone de secours n'ont pas été upgradés.

En effet, contrairement à d'autres zones qui ont utilisé l'apport provincial, non pas pour soulager les budgets communaux en accord avec la philosophie de la réforme, mais pour investir, construire des casernes par exemple... nous avons, dans notre zone de secours, consolidé notre respect aux impositions légales en termes de sécurité et d'équipement.

Il n'était pas envisageable, non plus, comme l'avait expliqué, dès 2020, le chef de groupe socialiste à la Province en 2020, Monsieur Cappa, « que l'arrivée de la Province coïncide, sans hasard aucun bien sûr, à l'arrivée de nouveaux investissements là où les zones avaient préféré ne rien faire pendant plusieurs années ».

Au Conseil provincial de novembre 2020, certains estimaient, à raison sans doute, que la réforme imposée par la Région était un leurre pour les communes... Que celles-ci croiraient, à

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

tort, pouvoir récupérer des moyens financiers et s'empresseraient d'engloutir ces mannes « tombées du ciel » dans un flot de dépenses nouvelles.

Il est apparu, que, suivant ce chemin qui ne menait pas à un soulagement de leur trésorerie, certaines ont donc décidé, tout à coup, de construire des casernes, d'investir là où elles n'avaient jusque-là pas jugé utile de le faire à suffisance.

Avec les autres Bourgmestres des communes de la zone, nous avons joué le jeu. La réforme ne suggérait pas d'utiliser l'apport provincial pour investir plus, elle était voulue et elle a été concrétisée, rappelez-vous, notamment lorsque le Covid nous touchait au plein cœur, pour soulager nos finances locales.

Pour les autorités de Jemeppe-sur-Ourthe que nous sommes, cette réforme était vu d'un bon oeil, ne nous en cachons pas !

En tant que Bourgmestre et Président de notre zone de secours, j'ai également lancé la réflexion, avec notre commandant de zone, de la rationalisation des zones en province de Liège.

Notre Province compte aujourd'hui 6 zones de secours. Bien sûr, c'est toujours moins que les 24 SRI dont nous disposions jusqu'en 2015, mais tout de même... 6 zones sur 14 au total en Wallonie, est-ce toujours pertinent ?

Il y a certainement matière à réflexion pour un rapprochement ou une fusion en 3 ou 4 zones distinctes. Le débat est similaire à celui que connaît la région Bruxelloise pour ses 6 zones de police. Mais là, nous savons tous que le Ministre de l'intérieur, Charles Michel Junior, petit-fils de, fils de et neveu de, a déjà annoncé une fusion prochaine.

Aujourd'hui notre zone de secours tourne bien, grâce notamment, reconnaissons-le, à une Institution provinciale qui a pleinement pris son rôle à cœur. Les Députés provinciaux sont présents dans nos conseil et collège de zone. Les querelles politiciennes que d'aucun craignaient, notamment lors des votes de budgets, ne sont qu'illusions et les investissements nécessaires sont réalisés en bon père de famille. Comme avant.

Si la Province s'est investie positivement dès 2020, c'est aussi et surtout parce qu'elle partait d'une situation financière que d'autres Provinces wallonnes lui enviaient. Lors de la présentation de son budget 2021, lorsque les premiers impacts financiers de la reprise du financement des zones de secours se faisaient sentir, la Province de Liège présentait un budget avec des recettes de 316,5 millions d'euros... et des dépenses de 309,7 millions, soit un résultat 2021 estimé à plus de 6,79 millions d'euros.

Enfin, après imputation du résultat des exercices antérieurs et des prélèvements, le boni global 2021 s'élevait à 17.066 €. Les réserves, pour leur part, étaient toujours confortables... plus de 78 millions d'euros au moment d'aborder l'année 2021.

Le Gouvernement wallon ne s'y trompait d'ailleurs pas puisque, dans les différentes notes de travail qu'il a produites en 2020, la Province de Liège apparaissait comme celle qui pouvait le mieux absorber « le choc » des zones de secours et ce, malgré l'ampleur des chiffres annoncés

## SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020

à son égard.

Cette situation financière favorable, ou la moins défavorable possible, a permis aux dirigeants provinciaux de l'époque de prendre le temps de réfléchir, en profondeur, projet par projet, service par service, pour redéfinir les contours des missions prioritaires qui resteraient dans son giron d'action.

Je me souviens des déclarations de l'époque, et je pense que le travail a porté ses fruits, j'y reviendrai, mais il était question de continuer à travailler pour l'ensemble du territoire et pour l'ensemble des citoyens de la Province.

Le principe de subsidiarité, bien connu de tous, devait guider l'action du Collège provincial liégeois : « Quel est le niveau de pouvoir le plus pertinent pour mener quelle action ? Et si aucun autre niveau de pouvoir ne semble prendre le lead, la Province peut-elle et, ou, veut-elle assumer ce rôle dans ce domaine ? Le secteur associatif est-il déjà présent dans tel ou tel domaine ou le pouvoir public devrait-il insuffler un coup de pouce ou assumer sa présence ? ».

Clairement, le travail était de taille alors que la demande ne venait pas des autorités provinciales, mais bien du Gouvernement wallon,... – certainement appuyé par des élus locaux, comme je l'ai dit, qui voyaient-là l'opportunité d'une bouffée d'oxygène pour leurs budgets communaux.

Pour rappel, les chiffres de cette année 2024 sont conséquents. Je vous parlais de 330.000 € de non-dépenses pour notre commune. Additionnées les unes aux autres, ces non-dépenses représentent, pour les 73 communes de notre province, hors communauté germanophone, un budget de 44,8 millions d'euros à financer par la Province... pour cette seule réforme donc!

Réforme qui, lorsqu'elle a été décidée dans la DPR de 2019, puis opérationnalisée en 2020, faisait l'unanimité au sein des partis démocratiques.

Pour rappel, tant le PS, qu'Ecolo et le MR étaient aux manettes au Gouvernement wallon, tandis que, le dernier président du CDH, avant la disparition de son Parti, indiquait régulièrement qu'en tant que Bourgmestre de Namur, il aurait préféré que les Provinces doivent reprendre davantage que 60 %, même s'il admettait que ces 60 % constituaient déjà une bouée de sauvetage pour sa commune.

Au Parlement wallon d'ailleurs, les derniers élus CDH avaient, sur ce dossier comme sur d'autres, des positions antagonistes, pour ne pas dire schizophréniques puisque le terme peut être lâché.

Il n'y avait pas une seule voix, mais trois, « celle du Père, du Fils et du Saint-Esprit », Messieurs BASTIN, ANTOINE et DISPA qui, chacun, y allaient de leur analyse. Certains des représentants de la Sainte-Trinité relayaient régulièrement les positions de l'Union des Villes et Communes de Wallonie et invitaient le Gouvernement à aller plus loin dans l'effort demandé aux Provinces afin de soulager les communes, tandis que d'autres... ou les mêmes parfois, s'inquiétaient du sort du personnel provincial ou des associations qui bénéficiaient des aides des

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

provinces.

Il importe également de rappeler que si la réforme annoncée dans la DPR de 2019 fut conséquente pour la Province, celle inscrite dans la DPR 2017-2019, par le CDH donc, allait encore un pas plus loin.

Quoi qu'il en soit, pour la Province, le travail de réduction des dépenses a été admirable. Je me souviens d'une discussion avec les représentants provinciaux de l'époque. Ceux-ci m'indiquaient que, pour trouver ces 45 millions d'euros, plusieurs options pouvaient être étudiées : diminuer les dépenses de transferts, c'est-à-dire tout ce qui est octroyé à nous, communes, aux asbl – aux clubs de sports, au secteur associatif social ou culturel– ... toujours de nos communes. Il fallait monter à 239 % de ces dépenses de transfert pour atteindre l'objectif des 45 millions d'euros,... Impossible donc !

Autre piste qui aurait pu être suivie, la diminution des dépenses de Fonctionnement, à hauteur de 95 % ! Pareil, c'était impossible... en tout cas sans hypothéquer complètement l'avenir de l'Institution provinciale.

Enfin, le choix aurait aussi pu être porté sur la diminution des dépenses de personnel, à hauteur de presque... 22 % pour compenser le budget sollicité pour les zones de secours !

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Si les responsables provinciaux avaient, à l'époque, décidé de toucher au personnel, cela aurait pu représenter jusqu'à 800 équivalents temps plein qui seraient passés à la trappe, et autant de familles....

« Notre région liégeoise aurait-elle pu accepter qu'en cette année 2024, 800 familles se retrouvent ainsi sans travail et donc sans revenu ? » Nous nous remettons tout juste, je vous le rappelle, des conséquences de la crise sanitaire de 2019... je vous le rappelle.

« Les gens d'abord, pas le profit ».

Cela peut paraître lointain et abstrait comme ça, mais c'est clairement sur cette base que la Province s'est redessinée.

Ce fut un travail titanesque pour elle, sans doute salvateur aussi. Autour de ses nouveaux axes forts, elle est repartie, conquérante et forte avec davantage de lisibilité quant à son action. Nous en sommes tous témoins aujourd'hui.

Quel rapport avec notre commune me direz-vous ? Où veut en venir votre Bourgmestre ?

Ce que je veux vous dire ici, c'est qu'en rédigeant notre Déclaration de politique communale pour cette législature, comme tous bons élèves, nous sommes repartis de la Déclaration que nous vous avons faite en 2018 et du Plan stratégique transversal qui l'accompagnait.

## SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020

Vous le savez, Jemeppe-sur-Ourthe, notre commune hyper dynamique comme ses habitants, est aussi trop petite pour tout faire, toute seule.

Et, en relisant les documents stratégiques de 2018, nous avons été frappés de voir pour combien de projets, pour combien d'actions primordiales pour notre commune, l'aide de la Province avait été nécessaire et pertinente.

Ainsi, en 2018, nous avons prévu : au niveau du tourisme, de développer le tourisme fluvial de notre commune. De nombreux partenariats ont été conclus avec la Province de Liège et les outils qu'elle a développés. Nous voulions aussi préparer le réaménagement des bords de l'Ourthe et cette action s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal de Mobilité, au regard également des études menées en collaboration avec la Province sur les modes doux dans la vallée de l'Ourthe.

Autre volonté... concrétisée, celle d'intégrer la commune dans le réseau RaVel par une liaison entre les communes voisines de part et d'autre. C'est la province de Liège qui a réalisé l'étude permettant la création de cette liaison sécurisée passant par notre commune et reliant nos deux communes voisines, le long de l'Ourthe.

Enfin, notre souhait était aussi d'établir une nouvelle approche promotionnelle et de développer de nouveaux outils qui en découlent pour le tourisme de notre commune. La Fédération du Tourisme de la Province nous a aidés à réaliser la nouvelle plaquette de présentation de nos atouts touristiques

Au niveau de la Santé, pour la mandature 2018-2024 : Nous voulions créer une commission Santé et répondre ainsi davantage aux besoins de nos citoyens. Avec son expertise, la Province nous a aidés dans les thématiques à choisir pour animer cette Commission qui a été un réel succès lors de la dernière mandature.

Notre envie de développer la Promotion de la santé et le bien-être de tous et de créer des conférences, ateliers thématiques, journées spécifiques sur la santé et la qualité de vie avec une attention spécifique pour les enfants et les jeunes, était aussi dans nos tablettes... De nouveau, la Province fut un partenaire essentiel, notamment via ses campagnes TipTop et les cars qu'elle a proposés à nos citoyens et via sa campagne TipTop Kids qu'elle est venue présenter et qui a rencontré un franc succès auprès de nos écoles et enfants.

Au niveau de l'enfance et de la jeunesse, notre PST de 2018 comportait plusieurs projets. Nous entendions organiser la journée « Place aux enfants » pour réunir les enfants âgés de 9 à 10 ans autour de la notion de citoyenneté. C'est le service Jeunesse de la Province de Liège qui est à la manœuvre pour cette opération qui rencontre, chaque année, un franc succès auprès de nos enfants.

En matière de Culture, nous avons également trois dossiers prioritaires. La Province a largement participé au montage du dossier puis aux travaux de rénovation de notre salle de spectacle du PSG et à la consolidation de ses occupations. La bibliothèque itinérante de la Province a été mobilisée pour faciliter l'accès à l'information pour les publics, adultes et jeunesse. Tandis que notre centre d'expression et de créativité soutenait et promotionnait les artistes

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

communaux à travers l'organisation d'expositions à notre Maison communale... La Province, via son projet « Parcours d'artistes », nous y aidait.

Au niveau de l'environnement, pour la mandature 2018-2024 nous voulions : installer des bornes de rechargement électrique. Ici, sans le coup de pouce de la Province, nous aurions eu du mal à concrétiser la passation des marchés publics.

Tandis qu'au niveau du Sport, le concours de la Province a, bien sûr, été primordial de 2018 à 2019, que ce soit la finalisation de la piste d'athlétisme couverte ou, plus largement le soutien aux clubs de notre commune. La Province a largement participé au financement de la piste tout comme elle a soutenu la pratique des différentes disciplines présentes sur notre territoire avec ses prêts en matériel et sa cartographie du sport.

Pour ce qui est de la Mobilité, nous retrouvons également l'appui de la Province. Nous souhaitons développer des solutions de covoiturage par la mise à disposition d'une plateforme. Nous avons pu compter sur la Province, via son service informatique, pour mettre à jour cette plateforme qui va désormais servir à d'autres communes.

Au niveau des travaux, de 2018 à 2024, une action nécessitait l'aide de la Province, à savoir, la tenue à jour du cadastre complet de l'état des voiries communales. Ce projet a été réalisé avec la Province et c'est son portail cartographique qui fut notre principal allié.

Au niveau des infrastructures, notre PST 2018-2024 n'était pas muet puisque nous proposons de construire une nouvelle crèche. La province était associée à notre commune pour mener ce projet à bien.

Au niveau de la formation, la Province nous est également venue en soutien. À souligner la collaboration avec l'Ecole Provinciale de la Formation. Notre commune a mis un local à sa disposition pour permettre aux citoyens de se former aux métiers en pénurie. Par ailleurs, l'offre de formations en Enseignement supérieur a été revue à la hausse suite au renforcement de notre Campus Jemeppe-sur-Ourthe. Une belle promotion pour notre commune !

Et, enfin, au niveau des finances, et ce n'est pas la moindre des compétences, car des économies importantes ont été enregistrées dès 2018, et ce grâce tout d'abord à notre adhésion aux centrales de marchés publics des entités provinciales et régionales ... une belle maîtrise des coûts à la clé. La flotte des véhicules communaux a d'ailleurs été verdurisée grâce à la Province, et la Région, qui nous ont aidés dans ce projet dont la première étape fut la concrétisation de marchés publics conjoints. Concernant enfin la lutte contre l'érosion des recettes liées aux additionnels au précompte immobilier. Nous avons pris les contacts avec les services provinciaux pour mettre à jour la convention de collaboration afin de répondre aux besoins, notamment en matière d'adaptation des revenus cadastraux des immeubles subdivisés.

Voilà, Mesdames et Messieurs les Conseillers, voilà toutes les actions pour lesquelles nous avons pu bénéficier du concours de la Province. Et c'est loin d'être anodin lorsqu'on additionne toutes les économies qui y sont liées... et qu'on fait le compte !

Je vous l'ai dit, nous thésaurisons désormais 250.000 € par an en non-dépense pour la



## SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020

zone de secours. À l'inverse, je vous l'ai rappelé également, notre commune de 11.000 habitants, si elle est d'une taille suffisante pour certaines actions, est bien trop petite pour en mener beaucoup d'autres seule.

« Devrions nous budgéter tous ces projets pour lesquels nous avons bénéficié de l'aide provinciale ? La balance serait certainement négative et les 250.000 € largement compensés... »

Vous le savez tous, la mise en commun avec nos communes voisines, les aides européennes, fédérales, régionales et provinciales nous permettent de faire aboutir de nombreux projets.

La réforme de la Province qui a suivi le refinancement des zones de secours pouvait donc avoir d'importants impacts pour notre commune et la question qui nous intéressait était de savoir si, dans notre Déclaration de politique communale de 2024, nous allions pouvoir intégrer autant de collaborations, autant de synergies avec cette Province, dont les budgets avaient été amputés de 45 millions d'euros !

Nous avons peur de la douche froide, mais force est de constater que les efforts de l'équipe provinciale de l'époque portent leurs fruits. Cette volonté « de faire mieux avec moins », de travailler le plus efficacement possible pour tous les citoyens de la Province est, me semble-t-il couronnée de succès aujourd'hui.

Si bien que, pour notre commune de Jemeppe-sur-Ourthe, si les effets sont bien sûrs perceptibles, ils paraissent moins catastrophiques qu'annoncés et tout cela, sans que la Province n'ait eu à toucher à son personnel.

Bien sûr, ne nous voilons pas la face, la réforme des structures qui a suivi cette réduction de budget provincial impacte nos projets.

Ainsi, la fin des subsides qui étaient alloués via Liège Europe Métropole (LEM) pour nos projets supracommunaux aura des conséquences considérables.

Nous avons d'ores et déjà prévu de rencontrer, non pas les Demoiselles de Rochefort, mais les co-bourgmestres brunes et blondes de la commune voisine, pour évoquer le projet de construction de la nouvelle piscine par nos deux communes.

De la même manière, la future – depuis 2020 – ex-bourgmestre du chef-lieu de l'arrondissement voisin nous indiquait qu'elle ne pourrait plus porter le projet de Ravel qui devait relier nos deux entités.

En ce qui concerne les projets menés directement avec la Province, nous pouvons être rassurés. À l'époque, certains auraient voulu avoir des réponses directement. Tout, tout de suite.

Le collègue avait alors préféré prendre le temps de l'analyse. Ne pas supprimer des services aux citoyens sous le seul prisme comptable, uniquement par nécessité budgétaire, mais en prenant le temps de l'analyse approfondie et sérieuse. Et contrairement à d'autres, je le

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

répète..., les finances de la Province de Liège le permettaient.

Certains d'entre vous furent les derniers Conseillers provinciaux et vous vous souvenez des discussions qui se sont tenues dans le Palais provincial... avant que celui-ci ne s'écroule, c'était en 2023.

Heureusement, à Liège, la Province a clairement pris le taureau par les cornes... en déménageant son hémicycle sur le site de Bavière.

(Rires).

Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, Madame la Directrice Générale provinciale,

Ceci n'était bien sûr qu'une fiction.

Le Palais provincial est toujours debout. Jemeppe-sur-Ourthe n'existe pas. Dommage finalement. Pour le reste, je vous laisse juge de ce que l'avenir pourra nous réserver.

En ce qui concerne l'Institution provinciale, vous le savez, nous sommes à un virage. Virage que nous n'avons pas demandé, mais qui nous est imposé. Virage que nous prendrons... à la corde, sans nous laissés déborder dans le bac à gravier.

Si certaines Provinces ont décidé de communiquer rapidement, je pense à Namur bien sûr, c'est certainement parce que les chiffres les concernant étaient, non pas de moindre ampleur, mais proportionnellement plus inquiétants vu leurs faibles réserves et les investissements qui y étaient en cours. Je les laisse juge de leur situation pour me concentrer sur notre travail.

La situation financière de notre Province est bonne. Je vous ai redonné les chiffres. Partant de celle-ci, nous prenons le temps d'une analyse sérieuse et approfondie.

Analyse qui n'a qu'un et un seul tabou : le personnel. La volonté des partenaires est, en effet, et Monsieur CIALONE l'a rappelé mardi, de ne toucher à aucun collaborateur provincial, qu'ils en soient rassurés et j'y reviendrai.

Pour le surplus, l'analyse est en cours depuis de nombreuses semaines.

D'une part, une délégation provinciale a rencontré l'ensemble des zones de secours pour mieux se connaître les uns-les autres et voir comment la Province pourra effectivement entrer dans les différents organes de gestion.

Contrairement à ce que certains annonçaient mardi, il n'y a aucune opacité. Toutes les zones ont été rencontrées, avec les commandants de zones, les Collèges de zone et d'autres sans distinction politique puisque ces Collèges de zones sont composés de tous les Partis...

L'important est que, une fois qu'elle paiera 20 %, puis 30 % et jusqu'à 60 %, la voix de

## SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020

la Province compte. Que les investissements réalisés par les zones de secours respectent une certaine cohérence entre elles. L'important est aussi que les dépenses des zones ne s'envolent pas, sans quoi, multiplié par six zones, c'est le budget provincial qui dévissera. La sécurité des citoyens restera une priorité, la bonne gestion des deniers publics en sera une autre.

D'autre part, et de manière largement plus conséquente encore, votre Collège, provincial cette fois, se réunit à intervalles très réguliers afin d'affiner l'analyse des services à réorganiser ou à supprimer. Là encore, aucune opacité Madame GAILLARD.

A cet égard, Monsieur RASSAA, je vous ai bien entendu et je pensais regarder « Alice au Pays des Merveilles » pour qui tout va bien. « Ne touchez pas au personnel, ne coupez pas dans les subventions aux associations, continuez à aider les communes et, en sus, financez les zones de secours.

Allons, allons, Monsieur RASSAA, comme tout pouvoir public, la Province a ses réalités. Elle doit, en surplus, financer dès aujourd'hui les zones de secours. Bien sûr que des choix devront être faits, cela paraît inéluctable. Par contre, dans la douceur et c'est là le côté positif de notre réforme « à la sauce liégeoise » et non sans saveur Madame GAILLARD.

S'il y a un gel des nouveaux engagements, n'est-ce pas un moindre mal si, dans le même temps, des compétences venaient à être réduites ? La charge de travail ne serait, ainsi, pas alourdie pour les collaborateurs en place, elle serait simplement différente et redéfinie.

Et puis, Monsieur RASSAA, j'ai également entendu votre analyse de l'Annexe 12 du Budget et votre liste des ASBL qui seraient supprimées. Alors, je sais qu'il n'est pas dans l'habitude du PTB de lancer de grandes théories ou de grands slogans, sans analyse profonde et sérieuse. Non, ça ne vous ressemble pas.

Sachez cependant, et je ne vais pas reprendre la liste complète, mais pour n'en citer que deux, les CLPS de Huy-Waremme et de Verviers ne seront, en rien, impactés par la réforme puisque la majorité des emplois qui les concernent sont subventionnés, non pas par la Province mais par la Région directement.

Mesdames et Messieurs, soyez par ailleurs assurés du fait que nous ne ferons pas nôtres les erreurs de la Province de Namur. Ainsi, le personnel provincial sera le premier informé des décisions prises. Les Directions générales sont, d'ailleurs, pleinement associées au travail de réflexion. Réflexion, dis-je bien, pas décision qui reste du seul ressort du Collège.

Plusieurs d'entre vous ont évoqué un calendrier pour des annonces ci et là.

Qu'en est-il ou plutôt, qu'en sera-t-il ? Ce vendredi, comme c'est le cas lors de chaque exercice budgétaire, le Collège rencontrera les représentants syndicaux pour exposer les grandes lignes du Budget. Cette année, un focus sera, bien sûr, porté sur le financement des zones de secours et sur les grandes orientations que le Collège entend donner à la réforme. Une conférence de presse se tiendra ensuite. Enfin, les Directions seront informées, toujours des grandes orientations.

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

Le personnel sera donc informé tant via les Syndicats que via les Directions. Mais il ne s'agira là que d'orientations générales.

Et ça, tout simplement car, comme je le dis et le répète, l'analyse est en cours et doit encore être poursuivie. Sachez, d'ailleurs, que des réunions, tant sur les zones de secours que sur les missions provinciales sont encore à notre agenda jusqu'à la fin du mois de novembre.

Les seules choses qui pourraient concerner les services et être annoncées cette semaine, ce sont des évolutions de service, pensons à l'Académie des sports dont j'ai déjà parlé mardi d'ailleurs, où il ne s'agit pas de suppression, et j'ai utilisé le mot à dessein, mais d'évolution.

Enfin, dans un second temps, lorsque les décisions auront été actées, un exercice inédit de communication sera mis en place spécifiquement à l'attention du personnel provincial, de tout le personnel provincial.

Par ailleurs, les services aux communes seront maintenus autant que faire ce peu, et je vous en ai listés certains en reprenant vos PST à vous, représentants des communes de Seraing, Neupré, Waremme, Chaudfontaine, Sprimont, Ouffet, Flémalle, Visé, Engis, Verviers, Amay, Stoumont ou encore Limbourg ...

Si vous avez reconnu des projets ou des phrases, vous ne vous êtes pas trompés, il s'agissait bien de vos PST.

Je voulais ainsi vous rappeler, à toutes et tous, tous ces projets inscrits dans vos contrats avec vos citoyens et qui dépendent en tout ou partie du travail de la Province, de son budget et, surtout, de ses collaborateurs.

J'en profite d'ailleurs, aujourd'hui, pour remercier ces collaborateurs de la grande famille provinciale. Ceux grâce à qui la « maison province » a continué à tourner durant cette année particulière et compliquée pour tous ; ceux grâce à qui, depuis la première vague et toujours aujourd'hui, la Province a pu venir en soutien des intervenants de première ligne : je pense – notamment – à ces agents qui se sont volontairement mobilisés au Parc Astrid ou dans les centres de testing ; ceux grâce à qui un budget a pu vous être présenté cette semaine ; ceux grâce à qui, également, ces séances budgétaires ont pu se tenir dans des conditions techniques irréprochables. Merci à vous tous au nom du Collège!

Je veux insister aujourd'hui sur ce travail des collaborateurs.

J'entends, et je suis parfois stupéfaite par le ton employé par certains lorsqu'ils discutent de la réforme au Parlement wallon et où ils suggèrent, par exemple, de conditionner les aides régionales aux Provinces au fait que celles-ci renoncent à tout nouvel engagement de personnel.

Quel irrespect et quelle méconnaissance du travail réalisé quotidiennement par les agents !

A cet égard, Madame GAILLARD, vous qui demandez, dans un amendement budgétaire, « une augmentation du budget consacré au département social... ainsi que la possibilité pour le

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020**

service Openado d'engager un ou une psychologue supplémentaire afin de renforcer l'équipe », n'hésitez pas à relayer, à votre collègue parlementaire Hutois, ces demandes, ces interrogations et ces besoins que vous avez identifiés. Pour notre part, nous rediscuterons, bien sûr, de votre amendement lors d'une deuxième commission.

Qu'il est si facile de faire ces grandes déclarations à Namur alors que les décisions devraient être assumées par d'autres, et supportées par beaucoup d'autres encore ! Ce sont, par ailleurs, les mêmes qui, à Namur toujours, après avoir crié l'arrêt des engagements par la Province, crient cette fois, rejoints par des Liégeois, que la Province n'a pas de difficultés financières et qu'elle s'enrichit sur le dos des communes.

Je parle bien entendu de la question des dividendes d'Enodia. Et je cite : « *Vu la bonne santé de la Province, rien ne justifie d'augmenter les dividendes. Il est incompréhensible d'avoir une Province prospère au milieu de communes exsangues* » disent-ils. Et bien, dont acte.

Je l'ai dit, la Province prend et prendra ses responsabilités dans le financement des zones de secours.

Comment peut-on encore, bien au chaud à Namur, penser que la Province de Liège assèche les communes ? Je vous ai listé, tout à l'heure, des exemples d'actions que la Province mène avec et pour les communes.

Alors, argument massue des deux apprentis députés Ecolo : la crise. La crise touche les communes. Sans doute la Province ne subit-elle pas la crise ? À tout le moins, je rappellerai que, pendant la première vague de la crise sanitaire, la Province a mobilisé plus de 4 millions d'euros pour l'achat de masques, de gel, de salopettes et autres lunettes de protection... et ce, à destination des intervenants de première ligne : zones de secours, zones de police, médecins généralistes pour n'en citer que quelques-uns. Evidemment, cette aide est venue soulager les communes...

Par ailleurs, dans un second temps, une enveloppe budgétaire de plus de 1,348 million d'euros fut mobilisée spécifiquement à destination des communes et conférences d'élus pour l'achat des masques et la confection de ceux-ci.

Là où Monsieur RASSAA utilise le mot, très dur, de « vengeance », je dirais plutôt qu'il y a incompréhension et méconnaissance des réalités et du travail de l'Institution provinciale. Si les Députés wallons, par ailleurs mandataires communaux pour la plupart et non mandataires provinciaux, ce qui peut expliquer la tournure de la réforme. Si ces Députés wallons étaient davantage concernés et informés des actions concrètes menées par les Provinces, sans doute n'en serions-nous pas là aujourd'hui.

Je ne dis pas que tout va bien, que tout est rose et qu'il n'y a rien à faire... Il y a certainement des choses à améliorer et à rendre plus efficaces. C'est ce à quoi nous travaillons activement.

Madame GAILLARD, j'ai bien entendu votre plaidoyer pour le climat et croyez, très sincèrement, que j'y souscris pleinement. Cela étant, la Belgique compte déjà quatre Ministres

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

du climat. La Province doit revoir l'ensemble de ses compétences qui pourraient fondre comme la banquise.

Dès lors, si l'intérêt pour le climat reste un point d'attention majeur et transversal de nos politiques et investissements, il me semble que d'autres niveaux de pouvoirs sont sans doute mieux armés pour la gestion globale de l'urgence climatique.

Monsieur LEJEUNE, j'ai pris notes des quatre actions résiduelles que vous reteniez : Enseignement qualifiant, Supracommunalité, Production artistique et Grands événements sportifs.

Monsieur LEJEUNE, disposant désormais de votre liste au Père Noël, est-ce à dire que... nous pouvons supprimer le reste ? Que faisons-nous du dépistage du cancer du sein, de la bibliothèque des Chiroux, du Tourisme, de la Formation notamment de l'Aide médicale urgente, de la Promotion de la santé, de l'Accompagnement de personnes en souffrance, du développement du Sport pour tous pour ne citer que ces compétences-là ? Avons-nous votre bénédiction pour les supprimer purement et simplement sans autre forme de procès ?

J'ajoute que là où nous pouvons entendre votre souhait d'être associés aux réflexions sur l'avenir de la Province et sur les compétences à maintenir ou pas, nous entendons aussi, par exemple, que, si pour le CDH il faut maintenir les événements sportifs internationaux, Ecolo souhaite les supprimer.

Nous entendons les quatre souhaits du CDH, la volonté de travailler sur le climat pour Ecolo et le maintien de tout, pour tout le monde, « avec le sourire de la crémillère et la taxe des millionnaires » sans doute pour le PTB.

PS et MR, eux, ont l'avantage de cette différence qui les rassemble et qui leur permet de travailler à des compromis, à des équilibres dans l'intérêt de tous : le personnel, les associations et les communes.

La seule chose qui vous unit finalement, sans surprise, c'est votre demande de diminution des taxes. Très bien, nous en prenons note. Pour combler la diminution des recettes fiscales, en gardant les priorités que vous avez chacun énoncées, souhaitez-vous, finalement, que nous licencions du personnel ?

Je vais reprendre maintenant, quelques extraits de vos interventions de mardi soir. Le CDH s'étonnait « que malgré tout ce qui vient d'être dit, ce budget 2021 est présenté dans la parfaite continuité de 2020 ». Pour Ecolo « le projet de budget 2021 est surtout une continuation du budget 2020. Le gros morceau, le financement des zones de secours sur le long terme, n'y est pas encore ». Le PTB votera contre, on s'y attendait, car il « reste vigilant et appuiera toutes les luttes des travailleurs pour le maintien de l'emploi provincial ». Il n'y a et n'aura pas, je vous le répète, Monsieur RASSAA, d'incidence sur les travailleurs de la Province.

En somme, après avoir entendu vos interventions, ce que vous nous reprochez, c'est de ne pas venir avec les mauvaises nouvelles que vous attendiez. Mais comme je vous l'ai dit, nous prenons le temps pour qu'elles soient les moins mauvaises possible.

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020**

Et puis Madame GAILLARD, vous demandiez à voir, dans le budget 2021, l'impact de la reprise du financement des zones de secours sur le long terme. Nous sommes pourtant cohérents, nous n'allions pas, dans le budget 2021, prévoir d'ores et déjà les 45 millions d'économies qu'il nous faudra réaliser en 2024 !!... Chaque chose en son temps.

En mars, Monsieur RASSAA, c'est vrai que c'est le temps des giboulées, c'est aussi le retour du printemps, les nuages s'estompent et le ciel s'éclaircit... Il fera beau demain, Monsieur RASSAA. Oui, comme vous l'avez dit, nos réserves et soyons en fiers, nous ont permis de prendre le temps. Pas d'attendre, mais de réfléchir et ce, aux bénéfiques de tous. Sans doute valait-il mieux accoucher d'une réforme, certes, plus tardive mais mieux ficelée, que de se précipiter et de rendre une copie bâclée.

Mesdames, Messieurs les Conseillers, comme nous, faites passer le message : « Les Provinces restent et doivent rester le levier de pouvoir le plus adéquat entre le Gouvernement wallon et les Communes », « La Province reste, et doit rester, l'Amie des Communes ».

D'ailleurs, si je vous parlais tout à l'heure de l'arrêt des subventions de LEM, la supracommunauté n'en sera pas pour autant supprimée puisque, et chacun d'entre nous peut le comprendre, les budgets qui seront alloués aux zones de secours, le seront précisément dans une démarche de supracommunauté, comme ils le sont déjà aujourd'hui en partie d'ailleurs.

Le territoire provincial reste pertinent ! Combien de fois n'entend-on pas que ce ne sont pas les technocrates de Namur qui connaissent les réalités de notre territoire et de nos bassins, la singularité de nos villages, de notre ruralité, si chère à Robert MEUREAU ou des problèmes de nos grandes villes...

Clairement, nous restons persuadés que la Province, avec et grâce à son personnel, reste ce lieu de rencontre qui peut globaliser certaines demandes, qui peut offrir des services décentralisés aux communes... Communes que vous représentez également pour la majorité d'entre vous.

Pour conclure, Mesdames et Messieurs les Conseillers, j'aurais pu recourir à cette citation bien connue d'Emile de Girardin : « Gouverner c'est prévoir ; et ne rien prévoir c'est courir à sa perte », mais aujourd'hui, je choisirai davantage celle d'un poète français, Claude Honoré M'BARALI qui disait « Moi j'aime la province évincée par le système. On y trouve le vrai, le beau, les relations humaines ». Et si Claude Honoré M'BARALI qui n'est autre que MC SOLAAR le dit... je vous laisse méditer.

Merci pour votre attention.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT. - Merci Madame la Députée provinciale. J'ouvre la discussion générale, Quelqu'un souhaite t'il intervenir ?

Nous passons au vote des différents dossiers.

**Document 20-21/001 : Budget provincial 2020 – 4<sup>ème</sup> série de modifications.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 2 de l'ordre du jour actualisé (document 20-20/001).

Qui est pour les conclusions de la 2<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 4 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS et le groupe MR.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB et le groupe CDH/CSP.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/002 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2020 – 3<sup>ème</sup> série.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 3 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/002).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR et le groupe CDH/CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe PTB.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/003 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2021 – Règlement général de perception des taxes provinciales.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 4 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/003).



**SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020**

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS et le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe PTB et le groupe CDH-CSP.

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2021 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage ainsi que sur les véhicules isolés hors d'usage.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 5 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/004).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR et le groupe CDH/CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe PTB.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/005 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2021 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 6 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/005).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS et le groupe MR.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB et le groupe CDH/CSP.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/006 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2021 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 7 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/006).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS et le groupe MR

Qui est contre ? Le groupe CDH/CSP.

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe PTB.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/007 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2021 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 8 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/007).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS et le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe CDH/CSP.

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe PTB.

Le Conseil adopte ladite résolution.

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020**

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/008 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2021 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 9 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/008).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS et le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe CDH/CSP.

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe PTB.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/009 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2021 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 10 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/009).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS et le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB et le groupe CDH/CSP.

Qui s'abstient ?

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/037 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2021 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 11 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/037).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR et le groupe CDH/CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe PTB.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/010 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2021.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 12 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/010).

Qui est pour les conclusions de la 2<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 4 abstentions.

Nous allons à présent procéder au vote par appel nominal.

Je voudrais simplement faire un petit rappel comme on est dans une séance mixte ici, en présentiel et en vidéo, c'est de faire en sorte que tous les participants à la réunion en distanciel, d'allumer leur micro lorsqu'on leur donne la parole, le couper à la fin de leur intervention et de dire clairement leur vote. Ici au niveau de la salle, comme vous le savez tout est enregistré, je vous demanderais de l'exprimer clairement qu'on puisse l'entendre à ce niveau-là.

M. le Premier Secrétaire la parole est à vous pour l'appel nominal.

M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire. – Merci M. le Président. Je ne vais pas y aller à la hussarde, je vais faire cela calmement.

|                        |     |
|------------------------|-----|
| BAGCI Mustafa          | Oui |
| BASTIN Astrid          | Non |
| BRODURE-WILLAIN Muriel | Oui |
| CAPPA Serge            | Oui |

## SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| CIALONE Thomas          | Oui       |
| COLOMBINI Déborah       | Oui       |
| CRAEN Catharina         | Non       |
| DECERF Alain            | Oui       |
| DEFRANG-FRIKET Virginie | Oui       |
| DEGEY Maxime            | Oui       |
| DELREZ Marc             | Non       |
| DENIS André             | Oui       |
| DERWAHL Yves            | Oui       |
| DUBOIS Guy              | Oui       |
| EL HAJJAJI Hajib        | Non       |
| ERNST Serge             | Non       |
| FERNANDEZ Miguel        | Oui       |
| FIRQUET Katty           | Oui       |
| FRANCOIS Nathalie       | (absente) |
| FRENAY Muriel           | Non       |
| GAILLARD Sandrina       | Non       |
| GILLARD Luc             | Oui       |
| GRAINDORGE Isabelle     | Oui       |
| GUCKEL Irwin            | Oui       |
| HARTOG Pol              | Oui       |
| HAUREGARD Catherine     | Non       |
| HOUSTIAUX Alexis        | Oui       |
| HUMBLET Isabelle        | Oui       |
| KLENKENBERG Claude      | Oui       |
| LACOMBLE Catherine      | (absente) |
| LEBEAU Caroline         | Non       |
| LEJEUNE Jean-Denis      | Non       |
| LEJEUNE Luc             | Non       |
| LEONARD Roland          | Oui       |
| MAGNERY Marc            | Non       |
| MARECHAL Nicole         | Non       |
| LUX Valérie             | Oui       |
| MEUREAU Robert          | Oui       |
| MEURENS Jean-Claude     | Oui       |
| MONVILLE Marie          | Non       |
| MOUKKAS Assia           | Non       |
| NANDRIN Sabine          | Oui       |
| NAVET Luc               | (absent)  |
| NEUMANN Michel          | Non       |
| NEVEN JACOB Chantal     | Oui       |
| NYSSSEN Didier          | Oui       |
| OSSEMANN Alfred         | Oui       |
| RASSAA Rafik            | Non       |
| SAMEDI Isabelle         | Non       |
| SCHEEN Marie-Christine  | Non       |
| SCHTROBILTGEN Jacques   | Non       |

## SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020

|                    |     |
|--------------------|-----|
| SOHET Vinciane     | Oui |
| THANS-DEBRUGE Anne | Oui |
| VANDEBERG Victoria | Oui |
| VANDEBURIE Julien  | Non |
| JADOT Jean-Claude  | Oui |

C'est par 32 OUI et 21 NON que le Conseil adopte le budget 2021.

(Applaudissements)

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/011 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2021 – 1<sup>ère</sup> série.**

(Voir Rapport)

M. LE PRESIDENT. – Point 13 de l'ordre du jour actualisé (document 20-21/011).

Qui est pour les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 6 voix pour et 5 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS et le groupe MR.

Qui est contre

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB et le groupe CDH/CSP.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(Voir procès-verbal officiel)

**Document 20-21/041 : Acceptation de la démission de Monsieur Robert MEUREAU de ses fonctions de Député provincial**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Point 14 de l'ordre du jour (document 20-21/041). Ces votes étant terminés... vous le savez probablement, en date du 15 octobre, j'ai reçu une lettre de Robert MEUREAU, Député provincial, par laquelle il démissionne de ses fonctions de Député provincial et Conseiller provincial à l'issue des votes sur les documents budgétaires. Nous avons donc inscrit le point 14 à l'ordre du jour : Acceptation de la démission de Monsieur Robert MEUREAU de ses fonctions de Député provincial.

Je l'invite à la tribune.

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020**

M. Robert MEUREAU, Député provincial (à la tribune). - Monsieur le Président, Monsieur le Député provincial - Président, cher Luc, Madame la Députée provinciale - Vice-présidente, chère Katty, Madame et Monsieur les Députés, chère Muriel, cher André, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, rassurez-vous, je serai plus convivial dans quelques minutes, ça va aller... Madame la Directrice générale provinciale, et tous les membres du personnel provincial, je ne sais pas qui regarde les travaux du Conseil aujourd'hui... plus simplement, Chers Collègues, Chers Amies et Amis,

M'adressant à la Province de Liège - cette jeune dame de quasi 190 ans - je pourrais paraphraser Gainsbourg, lui-même évoquant la « Chanson d'automne » de Verlaine en lui disant : « Je suis venu te dire que je m'en vais », mais en ôtant toute la nostalgie qui entoure ces textes pour ceux qui les connaissent.

Chers Collègues, j'aurais préféré vous réserver la primeur de cette information, dont il faut largement relativiser l'importance, mais dès lors que l'ordre du jour de nos travaux est rendu public, toute rétention d'information devient impossible. Heureusement pour la liberté de la presse et tant pis pour nous.

L'essentiel de la motivation de ma décision de partir à la retraite figure sur ma carte d'identité. Je viens de fêter, ou plutôt de prendre acte, de l'entame de ma 65<sup>ème</sup> année, comme aurait dit mon papa, dimanche dernier. En clair, cela veut dire que j'ai 64 ans.

J'aurai ainsi passé 40 années au Service de notre Institution, soit en tant que membre de son personnel, soit en tant que Député provincial. A ce titre, je pense pouvoir affirmer que je la connais assez bien ; peut-être pas autant que Marianne, mais pas mal quand même.

Je la quitte sans nostalgie, vous disais-je il y a un instant. Nous savons toutes et tous qu'elle doit faire face à des défis majeurs, tant organisationnels que financiers pour aider leurs amies, les Communes à financer la sécurité des citoyens tout en tâchant de maintenir le bien-être de son personnel. Je ne fais que répéter ce que Katty a dit il y a quelques instants.

Je répète pourtant : sans nostalgie mais aussi sans crainte. Parce que nous savons toutes et tous également que cette volonté de faux modernisme, de pseudo-simplification institutionnelle, de changer pour laisser une trace cette volonté de changer pour changer est chronique et déraisonnable.

Préexistantes et fondements majeurs de la création de la Belgique, les Provinces sont des Territoires pertinents en termes de proximité et de taille pour être le lien nécessaire entre les citoyens, les communes, les entités fédérées et l'Etat fédéral. En d'autres termes, pendant que les autres niveaux de pouvoirs doivent ou devraient s'occuper de santé, de sécurité, d'infrastructures ; les Provinces sont des acteurs majeurs incontournables pour construire l'individu à travers l'enseignement, la formation, la culture, le sport, le tourisme, les loisirs, la qualité de vie et moi, j'ai ajouté les trois petits points dans ma liste pour qu'elle soit complète même si je n'ai pas dit tous les mots.

Je quitte donc cette grande Dame sans nostalgie et avec optimisme. Mais qu'elle se rassure, je lui resterai fidèle. Je suis sûr que les gestionnaires publics, provinciaux ou autres,

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

trouveront, une fois encore, la force, la beauté et la sagesse de dépasser les égos, les volontés de décisions abruptes qu'ils ne pourraient pas assumer par la suite, afin de faire évoluer cette Institution provinciale au diapason des besoins de la société.

Chers collègues, après ces quelques considération d'ordre général, mais me semble t'il utile, permettez-moi l'expression de quelques sentiments plus personnels.

Celles et ceux qui me connaissent bien ou qui ont aperçu quelques éléments de mon parcours professionnel ou politique savent que j'ai usé mes fonds de culotte sur les bancs d'assez nombreuses assemblées. J'ai donc aussi goûté à la Commune, aux Parlements Wallon et de la Communauté (comme on disait) ainsi qu'à la Chambre des Représentants. Que les adeptes de CUMULEO se rassurent, je n'ai pas assumé tous ces mandats simultanément et me suis toujours conformé aux règles de cumuls financier ou de mandats.

Les fonctions dans lesquelles j'ai le sentiment d'avoir le mieux servi l'intérêt général sont celles d'Echevin d'une part et de Député provincial d'autre part. Probablement en raison de la proximité et du contact avec les gens, mais aussi parce qu'on est dans le concret. On voit ce qu'on fait, peut-être en termes de briques mais aussi pour les gens, encore les gens ...

Chers collègues, cette satisfaction, on ne peut l'atteindre sans aide, sans équipe. Vous aurez compris que c'est le moment pour moi de dire un énorme et chaleureux merci à ces équipes. Un moment assurément dangereux pour les oublis et pour l'ordre que l'on pratique.

Pour l'ordre, c'est réglé. Il n'y en aura pas, ce sera donc dans le désordre. Il paraît que c'est ce que j'organise le mieux. Pour les oublis, c'est malheureux mais je suis sûr qu'il y en aura.

J'ai bien vérifié, aucune compagnie n'accepte d'assurer ce risque. C'est bien qu'il est énorme. Alors, faute d'assurance, je sollicite votre indulgence. Pour limiter le danger, je serai donc le plus général et le plus bref possible, et pour les dégâts persistants, je prie l'assemblée et le public d'accepter mes sincères excuses tout en rejetant... ou est-ce qu'il est... ça va, je l'ai vu... je rejeterai donc courageusement et sans honte la faute sur mon chef de cabinet.... Ah, il est là.... et néanmoins ami, Thomas BOLS.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, comme j'ai déjà pu le dire dernièrement en commission, je tiens à vous remercier – que vous soyez issus de la minorité ou de la majorité – je tiens à vous remercier pour la qualité, la correction et la convivialité que vous avez toujours veillé à maintenir au cours de nos débats ; que l'on soit d'accord ou pas. Heureusement d'ailleurs, si tout le monde était d'accord tout le temps, on s'ennuierait.

Mesdames et Messieurs les Députés provinciaux, Cher Luc, Chère Katty, Chère Muriel, Cher André. 8 ans de Collège, au début, sachant que politiquement je suis bien rouge, certains m'appelaient « le petit bleu », maintenant je suis devenu « Li Vi bleu » de François Walthéry.

Hormis Katty, tous les membres ont changé. C'est la preuve que Marianne reste et les Députés passent. Sans blague maintenant, j'ai le sentiment d'avoir fait partie d'une équipe...



## SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020

(sonnette)

J'ai déjà dépasser mon temps de parole... J'ai le sentiment d'avoir fait partie d'une équipe solide et solidaire face à l'adversité qui ne fut pas si rare que cela. En femmes et hommes d'honneur, l'équipe semble plus proche du rugby que du fleuret moucheté.

Chères Amies, Chers Amis, J'ai fait la connaissance de très belles personnes. Merci à Vous.

On les a excusés tout à l'heure mais j'ai reçu de chaleureux message de Monsieur le Gouverneur d'une part et de M<sup>me</sup> la Commissaire d'arrondissement d'autre part. Hormis au travers de la collégialité de nos travaux, nous n'avions pas de dossiers spécifiques en communs. Pourtant, chaque fois que j'ai eu besoin d'une aide ou d'un conseil, j'ai trouvé une oreille attentive et une réponse concrète à mes questions.

Madame la Directrice générale provinciale, Chère Marianne, Ton amour pour la fonction, qui t'échauffe parfois comme le lait qui mousse et déborde du poêlon sans prévenir... cet amour en masque un autre, bien plus important encore : l'amour des gens, des agents provinciaux. Quel que soit leur grade, s'ils ont un problème, qu'on leur cherche ou qu'ils en cherchent eux-mêmes, ça peut arriver, ta porte leur est ouverte, tu les écoutes, tu les conseilles, tu t'en occupes. Merci pour eux, merci pour nous ! Autrement, nous aurions encore de longues séances de Collège supplémentaires.

Chère Marianne, à travers toi, je souhaite féliciter et remercier cette grande famille que forme notre personnel. Depuis les directions générales en passant par les directions jusqu'aux agents de terrain, ils sont la colonne vertébrale de la Province de Liège. Dans plus de 99% des cas, ils œuvrent avec force et dévouement au profit de l'intérêt général. Sans eux, nous ne pourrions rien.

Comme nous sommes dans leurs murs et qu'ils nous y choient, je salue particulièrement nos amies et amis du Service du Palais. Mille mercis à eux pour leurs attentions et leurs petits soins et on trainera encore un tout petit peu dans le couloir peut-être...

Chers Collègues, Si vous l'acceptez, j'en terminerai avec des messages plus personnels mais dont je souhaite qu'ils soient néanmoins publics.

Je souhaite saluer chaleureusement, et avec une amitié plus que sincère, les membres de mon cabinet ou je préfère dire de mon équipe, emmenés par mon ami Thomas BOLS qui ne s'est pas encore fait gronder dans les secondes qui viennent de se passer... Avec eux, au sens mixte du terme, nous avons pu travailler sérieusement, je l'espère, c'est à vous d'en juger, dans la bonne humeur et la convivialité. Bonne humeur et convivialité que nous avons taché de rendre contagieuses, car ce sont des virus garants, ceux-ci, de bonne santé physique et mentale. Merci, Merci à l'équipe. Merci à son chef.

Autre choses maintenant, chers collègues, Je pense, que l'on ne peut pas survivre 40 ans au monde politique sans être soutenu, voire parfois ramassé ou porté par des amis, ceux-là

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

toujours bénévoles et presque toujours dans l'ombre. Dans mon cas, ils auront été une dizaine à ne jamais compter leurs efforts, leur temps, leurs week-ends. Il y en a un ici qui s'appelle Guy ROUHARD, l'autre c'est Jean-Louis PETRY, je pense qu'il regarde la télévision en mosaïque... Les autres se reconnaîtront, j'aurai l'occasion en tout cas pour certains de les saluer très prochainement.

Enfin, last but not least, je pense de la même manière que l'on ne peut survivre autant d'années dans le monde politique sans être soutenu par sa famille. Famille qui n'a pas compté non plus, ni le temps, ni les week-ends. Famille qui s'est aussi dévouée, surpassée même, pour aider le gamin, le mari, le papa. 1.000.000 de mercis... 1.000.000 de mercis à Papy, Mama, Tatie Danièle, Delphine et Thierry. Delphine et Thierry sont ici.

Alors le Papet qui pérore ici à la tribune dit qu'il est temps d'arrêter parce que c'est Tatie qui garde Camille et qu'elle en devra pas tarder à aller dormir pour être en forme demain pour son dernier jour d'école avant les vacances de Toussaint.

Donc, j'ai dit... Encore merci à toutes et tous. Et bon Vent !

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT. – En vertu de l'article L2212-42 du CDLD, la démission des fonctions de Député provincial est notifiée par écrit au Conseil, lequel l'accepte dans une décision motivée lors de la première séance suivant cette notification.

La démission prend effet à la date où le Conseil l'accepte.

Le projet de résolution portant acceptation de la démission de M. Robert MEUREAU de ses fonctions de Député provincial, accompagné de son courrier de démission daté du 15 octobre 2020, a été déposé sur le portail des Conseillers.

Votre Assemblée est appelée à se prononcer sur ce projet de résolution, référencé 20-21/041.

Avant de passer au vote, quelqu'un souhaite-t-il intervenir parce que pour le moment, tu es toujours Député, on n'a pas encore accepté ta démission Robert. Non. Nous passons au vote.

Qui est pour l'acceptation de la démission de Monsieur Robert MEUREAU de ses fonctions de Député provincial ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB et le groupe CDH-CSP.

(Voir procès-verbal officiel)

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution. Le document 20-21/041 est adopté et la démission de Monsieur MEUREAU de son mandat de Député provincial est acceptée par le Conseil, à la date de ce jeudi 29 octobre 2020.

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020****Document 20-21/042 : Octroi du titre de Député provincial honoraire à Monsieur Robert MEUREAU**

(voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Nous avons encore un petit point à l'ordre du jour si vous le voulez bien. Point 15 de l'ordre du jour.

A la demande de Monsieur Robert MEUREAU de porter le titre honorifique de ses fonctions de Député provincial, votre Assemblée est également appelée à se prononcer sur le document référencé 20-21/042.

Ce document a été soumis à l'examen du Bureau et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc par consensus que votre Bureau vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions du Bureau du Conseil ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB et le groupe CDH-CSP.

(Voir procès-verbal officiel)

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Maintenant que tu es Député provincial honoraire, Cher Robert... Aujourd'hui en te remettant ce titre de Député Provincial honoraire, Notre Assemblée met en avant l'entièreté de ta carrière politique et rend hommage aux 8 années que tu auras consacré à notre belle province de Liège.

C'est en 1982 que tu participes à ta première élection communale, sur demande de ton mentor et ami, Guy Coëme. Tu es alors .... Agent provincial, jolie coïncidence... militant socialiste, ces élections ne font que concrétiser tes engagements.

Ne pensant pas être élu, tu le seras néanmoins, et, en devenant conseiller Communal de Waremme tu étais loin de te douter qu'une nouvelle carrière s'ouvrait à toi.

Tu deviens alors Echevin de ville de ton cœur en 1991. Dans le même temps, ta carrière s'enrichit d'une expérience d'attaché auprès des Cabinets ministériels wallon de Robert Collignon et d'André Baudson titulaires de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine.

A partir d'avril 1996, en suppléance de Guy Coëme, tu deviens représentant de l'arrondissement de Huy-Waremme, le plus beau de la Province, à la Chambre, tu rejoindras ensuite les Parlements wallon ainsi bien entendu ceux de la fédération Wallonie-Bruxelles.

**SEANCE PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2020**

Candidat dans ta chère commune et sur les listes provinciales, tu optes pour la province et tu deviens Député Provincial en charge du Budget, des finances, de l'optimisation de l'administration, des sports et de l'agriculture.

Tu seras, bien entendu, réélu en 2018. Tu diras de ton mandat provincial, après pourtant avoir connu tous les hémicycles de Belgique, que c'est celui que tu as préféré, en effet, tu es particulièrement fier d'avoir eu en charge le personnel non enseignant, cela représente 3200 agents ; t'être occupé des gens est ta plus grande satisfaction.

Grand amateur de sport, le Pôle Ballon à Waremme, dossier que tu as mené de A à Z, est évidemment une de tes plus belles réalisations.

Un pôle ballon ? pourtant comme sportif actif c'était avec les petites balles du ping que tu excellais. Je pense d'ailleurs que pendant ton mandat remettre la médaille au vainqueur de la coupe du monde de tennis de table t'a beaucoup impressionné. Plus d'ailleurs que ta participation à une étape du tour d'Italie où cela allait tellement vite, m'a-t-on dit, dans tous les cols que tu as fermé les yeux toute la journée.

Dans d'autres domaines, souvenir de ta carrière d'attachés de cabinet peut-être ? Tu t'es attaché à continuer la magnifique restauration du Château de Jehay, vitrine notre province jusqu'au-delà de nos frontières.

Tu resteras dans nos mémoires comme un homme de concrétisations qui aura fait aboutir nombre de projets au cours de ta carrière que ce soit avec ta casquette d'Echevin, de Député provincial ou comme Président de la Fondation Rurale de Wallonie pendant 10 ans.

Dans l'esprit de beaucoup en observant un peu on retiendra que les mots que tu utilisais le plus étaient « amitié » et « merci ». Cela résume bien je pense, ton caractère.

Au fait certains membres de ton cabinet ont insisté pour que je te remette cette gaufre qu'ils t'avaient piquée il y a trois... que généralement ils cachaient après le repas du mercredi que tu prenais avec eux pour préparer le collège du jeudi.

Je terminerai en disant que le hasard fait parfois bien les choses et que c'est un hesbignon de Hannut qui s'adresse aujourd'hui à un hesbignon de Waremme avec comme point commun le petit village de Trognée entre les deux où toi comme moi nos ancêtres reposent.

En mon nom et au nom de notre assemblée, nous te remercions pour tes années d'engagement et je t'invite, dans le respect des règles en vigueur et sous les applaudissements, dont certains virtuels c'est une première, à venir chercher ton titre honorifique.

Merci Robert.

(Applaudissements).

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 OCTOBRE 2020****IX. - Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020**

M. LE PRESIDENT. - Point 16 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

**X.- Clôture de la réunion**

M. LE PRESIDENT. - Je déclare close la séance publique de ce jour.

Nous nous retrouvons dès demain, vendredi 30 octobre à 16h30, pour la prochaine réunion du Conseil provincial.

La réunion publique est levée à 18h.